



Monsieur le Recteur de l'Académie
de Versailles
s/c Madame l'Inspectrice d'Académie
Directrice des services départementaux
de l'Education Nationale
Immeuble le PRESIDENT
2 A Avenue des Arpens
95525 CERGY PONTOISE

Cergy, le 8 décembre 2015

Objet : protocole de simplification des tâches des directeurs d'école

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le dossier de la simplification des tâches des directeurs d'école.

Les conclusions du groupe national sur le métier « directeurs d'école » actent la nécessité de simplifier les tâches des directeurs.

Dans ce cadre, la circulaire n° 2014-138 du 23 octobre 2014 mentionne la mise en place de groupes de travail locaux pour élaborer des propositions d'évolutions concernant les procédures administratives simplifiées concernant la direction d'école. Le calendrier y était fixé : ces réunions devaient se tenir de novembre 2014 à mai 2015 pour déboucher sur un protocole académique à la rentrée 2015.

Si dans notre département ce calendrier a été respecté, pour autant, depuis la tenue des groupes de travail réunis les 10 avril et 9 décembre 2014, nous n'avons pas eu retour de propositions concrètes et aucun GT académique n'a été programmé.

Le SE-Unsa demande une avancée concrète de ce dossier. Cette question ne peut être traitée à la légère, tant l'impatience de nos collègues est grande et la charge de travail de plus en plus importante.

Nous vous prions de croire en notre attachement au service public d'Education.

Evelyne SEGUIN,

Secrétaire départemental du SE-Unsa95

Copie pour information :

- Me Najat Vallaud Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale
- M. Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa

SE UNSA 95 IMMEUBLE JACQUES LEMERCIER

5 AVENUE DE LA PALETTE 95000 CERGY PONTOISE 95@se-unsa.org 01 34 33 09 26